



DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Nombre de membres afférents : 18

En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la Convocation : 20/06/2024

Date d'affichage : 20/06/2024

L'an deux mille vingt- quatre et le vingt- cinq juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- GAUTHIER Laurent- David MAGNET- Marilyn MOUTET- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Christophe GRANGER - Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Laure DUCHAMP- Nathalie MARECHAL- Mylène DELORME

Excusés : Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Jean GRANGER- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2024-048 : Décision modificative n° 2 du Budget du service de l'eau

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget de l'eau adopté par délibération n° 2024-029 du conseil municipal en date du 2 avril 2024,

Vu la décision modificative n°1 n°2024-038 du conseil municipal en date du 21 mai 2024,

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°2 suivante sur le budget du service de l'eau 2024 pour les raisons suivantes et notamment :

- Reprise d'amortissements inscrit par erreur en honoraires en 2020
- Intégration d'honoraires (2020-2021) dans le compte d'imputation 2315
- Facturation d'achat d'eau auprès du Syndicat des eaux de citelle (non facturé en 2023)

Le budget du Service de l'Eau serait donc modifié comme suit :

Section de fonctionnement- Dépenses:

Chapitre 61523 Entretien de réseaux : + 1 000

Chapitre 605: chat d'eau (citelle) : +2 060

Section de fonctionnement- Recettes :

Chapitre 042/7811 : + 3 060

Section d'investissement- Dépenses :

040/2803 : 3 060

020 : - 3060

041/2315 : 7 900

Section d'investissement- Recettes :

041/203 : 7 900

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

AUTORISE la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement- Dépenses:

Chapitre 61523 Entretien de réseaux : + 1 000

Chapitre 605: achat d'eau (Citelle) : +2 060

Section de fonctionnement- Recettes :

Chapitre 042/7811 : + 3 060

Section d'investissement- Dépenses :

040/2803 : 3 060

020 : - 3060

041/2315 : 7 900

Section d'investissement- Recettes :

041/203 : 7 900

Yves COURBIS,

Maire



Mylène DELORME

Secrétaire de séance

POUR :15
CONTRE : 0
ABSTENTION :0